



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, David Leisterh, Sandra Ferretti, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliis, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Miguel Schelck, Joëlle Mbeka, Blanche de Pierpont, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jan Verbeke, Jos Bertrand, Christine Roisin, *Conseillers*.

Séance du 24.11.20

#Objet : Modification budgétaire n° 3 ordinaire pour l'exercice 2020#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu les articles 117, 240 et 241 de la nouvelle loi communale ;
Vu la circulaire du Ministre des Pouvoirs locaux du 3 novembre 2020 ;
Vu le budget communal pour l'exercice 2020, voté par le conseil communal en sa séance du 17 décembre 2019 et devenu exécutoire le 16 janvier 2020 par expiration de délai ;
Vu la modification budgétaire n°1 pour l'exercice 2020, approuvée par le conseil communal en sa séance du 16 juin 2020 ;
Vu la modification budgétaire n°2 pour l'exercice 2020, approuvée par le conseil communal en sa séance du 15 septembre 2020 ;
Vu le projet de modification budgétaire n°3 ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2020 ;
Considérant que certaines allocations prévues au budget ordinaire de l'exercice 2020 doivent être révisées ;

DECIDE :

- d'approuver la modification budgétaire n°3 ordinaire de l'exercice 2020 telle qu'elle figure en annexe.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

26 votants : 26 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 25 novembre 2020

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Jean-François de Le Hoye